Image not found or type unknown

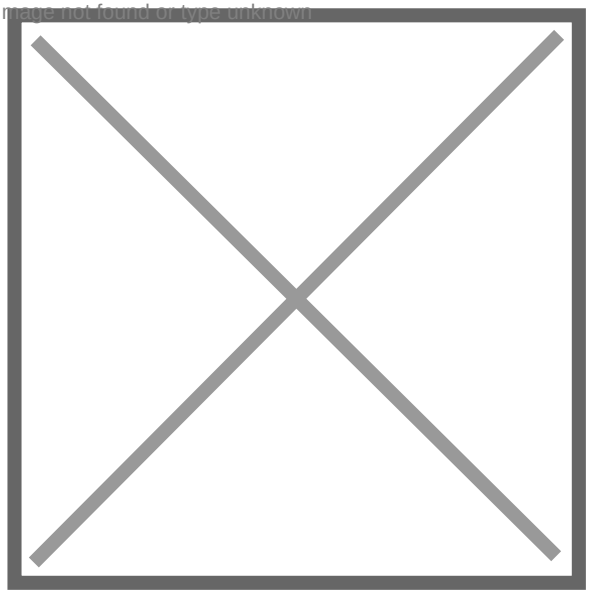

Question immobilière suite à une vente avec de la plus value

Par **momo**, le **30/09/2010** à **19:25**

Bonjour,je viens d' acheter une ancienne ferme 85000 euros .Sans faire de travaux , je suis pour revendre une partie de cette ferme 120000 euros .Est ce que l' ancien propriétaire peut engager une démarche en justice pour escroquerie, le fait que je revends une partie de la ferme plus chère que je lui ai acheté.Remerciant d' une réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés